

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Palmarès national 2014-2015

Le thème de l'édition 2014-2015 était "La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire". Pendant cette année scolaire, 41949 élèves issus de 1 963 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que d'établissements français à l'étranger ont participé au concours.

Plusieurs centaines d'entre eux ont reçu des prix attribués, en mai 2015, par les jurys départementaux. Les meilleurs travaux ont été transmis au jury national par les directions des services départementaux de l'éducation nationale.

Après avoir examiné l'ensemble des travaux qui lui ont été remis, conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 2009 et à celles de la [note de service n° 2014-062 du 29-4-2014 publiée au BOEN n° 19 du 8 mai 2014](#), le jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation, réuni à Paris le 30 septembre 2015, a arrêté le palmarès suivant :

Classes de lycée

Première catégorie

"Réalisation d'un devoir individuel en classe"

Prix

- Loïc BONET du lycée général et technologique « Pardailhan » d'Auch (département du Gers, académie de Toulouse) ;
- Aurélie DUTHIEUW du lycée général et technologique « Ronsard » de Vendôme (département du Loir-et-Cher, académie d'Orléans-Tours) ;
- Alexandre FREU du lycée général et technologique « Massena » de Nice (département des Alpes-Maritimes, académie de Nice) ;
- Monia SAVEL du lycée général et technologique « Simone Weil » du Puy-en-Velay (département de la Haute-Loire, académie de Clermont-Ferrand).

Mentions

- Simon HOFFMANN du lycée général « Prytanée national militaire » de la Flèche (département de la Sarthe, académie de Nantes) ;
- Léopold MARTIN du lycée général et technologique « l'Oiselet » de Bourgoin-Jallieu (département de l'Isère, académie de la Grenoble) ;
- Maria NICLASS du lycée général et technologique « Georges Colomb » de Lure (département de la Haute-Saône, académie de Besançon) ;
- Claire REVIL du lycée général et technologique « André Maurois » d'Elbeuf (département de la Seine-Maritime, académie de Rouen).

Deuxième catégorie

"Réalisation d'un travail collectif"

Prix

- Les élèves du lycée général et technologique « François Magendie » de Bordeaux (département de la Gironde, académie de Bordeaux) ;
- Les élèves du lycée général international « Charles de Gaulle » de Dijon (département de la Côte-d'Or, académie de Dijon) ;
- Les élèves du lycée professionnel « Marc Godrie » de Loudun (département de la Vienne, académie de Poitiers).

Mentions

- Les élèves du lycée général et technologique « Val de Durance » de Pertuis (département du Vaucluse, académie d'Aix-Marseille) ;
- Les élèves du lycée général et technologique « Victor Hugo » de Besançon (département du Doubs, académie de Besançon) ;
- Les élèves du lycée général et technologique « Boutet-de-Monvel » de Lunéville (département de la Meurthe-et-Moselle, académie de Nancy-Metz).

Troisième catégorie

"Réalisation d'un travail collectif audiovisuel"

Prix

- Les élèves du lycée général et technologique « Aristide Briand » de Saint-Nazaire (département de la Loire-Atlantique, académie de Nantes) ;
- Les élèves du lycée général « Prytanée national militaire » de la Flèche (département de la Sarthe, académie de Nantes).

Mentions

- Les élèves de « l'établissement public d'insertion de la défense (EPIDE) » de Belfort (Territoire de Belfort, académie de Besançon) ;
- Les élèves du lycée général et technologique « Marguerite de Navarre » de Bourges (département du Cher, académie d'Orléans-Tours).

Classes de troisième (collège)

Quatrième catégorie

"Réalisation d'un devoir individuel en classe"

Prix

- Saadia ABERBOUR du collège « Michelle Pallet » d'Angoulême (département de la Charente, académie de Poitiers) ;
- Robin ARMINGAUD du collège « Aliénor d'Aquitaine » du Château-d'Oléron (département de la Charente-Maritime, académie de Poitiers) ;
- Youri BUYLE du collège du « Beffroi » de Billom (département du Puy-de-Dôme, académie de Clermont-Ferrand) ;
- Nicolas DARGELOS DESCOUBEZ du collège « Montesquieu » de Cugnaux (département de la Haute-Garonne, académie de Toulouse).

Mentions

- Chloé BONNET du collège « Jean Monnet » de Lusignan (département de la Vienne, académie de Poitiers) ;
- Diane COURTIN du collège « Jules Verne » du Pontet (département du Vaucluse, académie d'Aix-Marseille) ;
- Lou-Anne GOUTIER du collège « Jacques-Yves Cousteau » de Breuil-le-Vert (département de l'Oise, académie d'Amiens) ;
- Marin LETOUZE du collège « Pasteur » de Caen (département du Calvados, académie de Caen).

Cinquième catégorie

"Réalisation d'un travail collectif"

Prix

- Les élèves du collège « Anne Frank » de Montchanin (département de la Saône-et-Loire, académie de Dijon) ;
- Les élèves du collège « Marcelle Baron » d'Héric (département de la Loire-Atlantique, académie de Nantes) ;
- Les élèves du collège « Foch » de Strasbourg (département du Bas-Rhin, académie de Strasbourg).

Mentions

- Les élèves du collège du « lycée français Saint-Louis » de Stockholm (Suède) ;
- Les élèves du collège « Marciac » de Marciac (département du Gers, académie de Toulouse) ;
- Les élèves du collège « les Roussillous » de Saint-Pierre-de-Lages (département de la Haute-Garonne, académie de Toulouse).

Sixième catégorie

"Réalisation d'un travail collectif audiovisuel"

Prix

- Les élèves du collège « Hastings » de Caen (département du Calvados, académie de Caen) ;
- Les élèves du collège du « Bas Chablais » de Douvaine (département de la Haute-Savoie, académie de Grenoble).

Mentions

- Les élèves du collège « les Maristes » de Bourg-de-Péage (département de la Drôme, académie de Grenoble) ;
- Les élèves du collège « Pyrénées » de Tarbes (département des Hautes-Pyrénées, académie de Toulouse).